

Infrastructures, transports et mer

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

*Direction générale des infrastructures,
des transports et de la mer*

**Arrêté du 4 août 2014 portant nomination
au Conseil supérieur de la marine marchande**

NOR : DEVT1417932A

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Par arrêté du secrétaire d'État chargé des transports, de la mer et de la pêche en date du 4 août 2014, sont nommés au Conseil supérieur de la marine marchande, au titre des organisations professionnelles représentant les ports : M. François SOULET DE BRUGIERE, président délégué de l'Union des ports de France (UPF), en remplacement de M. Jean-Claude TERRIER ; M. Mériadec LE MOUILLOUR, directeur de la chambre de commerce et d'industrie de Brest, en remplacement de M. Michel GOURTAY.